

Luxembourg, le 19 juin 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Madame la Ministre de l'Environnement:

« Ces jours, la presse allemande cite une étude du ministère de l'environnement suédois qui aurait conclu que la fabrication des batteries pour voitures électriques pourrait être beaucoup plus polluante que communément admis. Pour certains modèles de voitures électriques actuellement sur le marché seul la pollution engendrée par la production des batteries serait équivalente à celle émise de la conduite d'une voiture à moteur à combustion pendant 8 ans.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Madame la Ministre de l'Environnement:

- Les Ministres ont-ils connaissance de l'étude suédoise citée par la presse allemande et sont-ils en mesure de confirmer les assertions reportées ?*
- Est-ce que les Ministres ont accès à d'autres analyses sur les implications environnementales de la production des voitures électriques, et quels en sont le cas échéant les résultats ?*
- Les Ministres sont-ils d'avis que ces conclusions pourraient avoir un impact sur la politique nationale par rapport aux voitures électriques ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu